

LE MOULIN AUX NOUVELLES

MAGAZINE DE LA COMMUNE DE MARDIÉ

Année : 2020 - n° 2 et 3

Février - Mars 2020

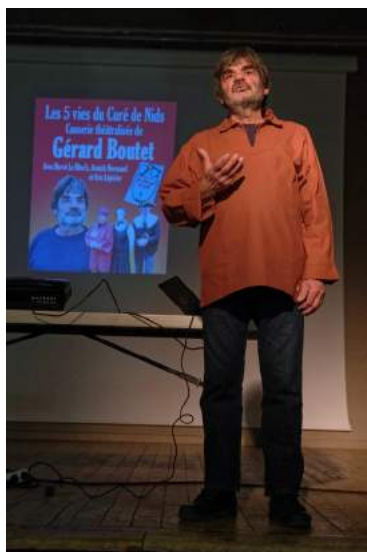


Ça s'est passé à Mardié

Fête de la saint-Vincent
18 et 19 janvier 2020



Causerie théâtralisée
« Les 5 vies du curé de Nids »
01 février 2020



Prochainement à la Bibliothèque
Lecture de contes pour les enfants
(à partir de 3 ans)
Samedi 7 mars à 10h30

Sur le modèle du kamishibai japonais, les enfants sont face à un petit théâtre de bois (ou *butai* en japonais) où défilent en fond de scène des planches cartonnées illustrant une histoire. Le narrateur peut lire l'histoire inscrite au verso des planches, invisible des enfants.

Inscriptions à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou par mail : bibliotheque@ville-mardie.fr

Mille lectures d'hiver à la
bibliothèque
12 janvier 2020



Dans le cadre des « 1000 lectures d'hiver » dispositif financé par la Région Centre,
La lectrice Laure Pasques a lu devant 25 personnes environ des extraits du roman : *Les invisibles* de Roy Jacobsen (auteur norvégien). La lecture a été suivie d'un débat et d'un goûter.



Vie communale

Temps de pause...

En raison de la période pré-électorale et de la réglementation particulière qui s'y applique (articles L.52.1 et L.52.8 du code électoral), et par souci de prudence et de neutralité, l'éditorial du Maire ou des adjoints est suspendu. Le rythme de parution du *Moulin aux Nouvelles* a été modifié : un seul numéro pour février-mars et le prochain début avril avec, notamment la composition du nouveau Conseil municipal et des nouvelles commissions.

Extraits du discours de Monsieur le Maire prononcé lors de la cérémonie des vœux le 24 janvier 2020.

Cette cérémonie des vœux est un moment important car c'est l'occasion d'une rencontre et d'un temps convivial partagé.

[Le Maire remercie les personnalités présentes : conseiller départemental, maires de communes voisines, représentants des gendarmes, des pompiers, de la paroisse, de l'école, des associations, des entreprises, etc.]

Comme chaque année depuis l'élection du Conseil Municipal Jeune, j'ai aussi le plaisir d'être entouré et soutenu par notre jeune équipe, en partie renouvelée cette année : Mademoiselle la Maire **Anthéa DESNOUS, ses adjoints et conseillers.**

Mesdames et Messieurs,

C'est toujours avec grand plaisir que je vous accueille dans cette salle du P'tit Théâtre.

Votre présence est pour moi un signe d'amitié, particulièrement aujourd'hui.

Il s'agit en effet de mon dernier discours de vœux en tant que maire de la commune et c'est avec émotion que je vous remercie tous pour votre soutien au cours de ces 9 années.

Cette cérémonie des vœux est également l'occasion de vous faire part des réalisations et projets en cours.

Le bilan de cette année est tout à fait positif puisque nous avons pu concrétiser **cinq projets essentiels** pour lesquels nous nous sommes investis depuis de nombreux mois.

~ **La réalisation de deux classes en extension de l'école maternelle** pour accompagner l'arrivée des nouveaux habitants et de leurs enfants dans le Clos de l'Aumône.

Je le rappelle, nous avons reçu les aides financières de l'aménageur NEXITY et de l'État pour un montant global d'environ 350 000 €, je les en remercie vivement.

~ **La poursuite de l'aménagement de notre base de loisirs :** Je l'annonçais il y a un an, et dans la suite de la remise en état du terrain de football et de la création de 2 terrains de pétanque, **plusieurs aires de jeux, destinées à accueillir nos petits, moyens et ados** ont effectivement pu voir le jour pour le plaisir des enfants, des parents et des assistantes maternelles.

Je renouvelle mes remerciements à tous les acteurs, dont les membres du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont participé, en amont, à la préparation de ce projet.

~ Dans le nouveau cimetière, des travaux **d'aménagement d'un nouveau Columbarium** et d'agrandissement du **jardin du souvenir** ont été réalisés.

En partenariat avec la commune de Chécy, Orléans-Métropole, le Syndicat des rivières et l'Agence de l'Eau, nous avons poursuivi nos démarches pour préparer **l'aménagement du terrain dit « Les prairies de Pont-aux-Moines »**, les anciennes terres du moulin dans le cadre de la **protection de la biodiversité**. Dans le même esprit, un **inventaire communal de la biodiversité sur notre commune** va être réalisé avec la Métropole, celui-ci devrait nous permettre de valoriser la richesse de la commune liée à la grande variété de ses milieux et de ses paysages.



La biodiversité dans les Prairies de Pont-aux-Moines : impressionnant travail des castors.

Enfin, et comme nous l'avons inscrit à notre programme de mandature, nous avons pu entreprendre la réalisation d'études, menées avec la Métropole, pour **connecter l'avenue Miromesnil à la rue des Merisiers.**

Il aura fallu de nombreuses collaborations pour mener la commune là où elle en est aujourd'hui et je tiens à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette tâche – **cabinets d'étude – architectes – entreprises.**

Nous avons aussi obtenu le soutien de diverses institutions pour réaliser nos projets. Alors, **je remercie très chaleureusement la Métropole, le Département, la Région et l'État** pour leur participation dans notre vie locale et notre évolution.

Vie Communale

Merci aux responsables d'association et à tous les bénévoles qui contribuent à l'animation et au rayonnement de notre territoire.

Merci aux enseignants qui préparent l'avenir de nos jeunes, merci aux bénévoles de la bibliothèque. **Merci aux gendarmes, aux pompiers, aux membres du CCAS et aux membres de la réserve communale.**

Merci aux professionnels de santé qui permettent à nos aînés, grâce à leurs soins dévoués, de rester à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Merci aux chefs d'entreprise, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, c'est grâce eux que notre village est aussi dynamique et attractif.

Un grand merci à tout le personnel communal qui est sans cesse sollicité pour régler les problèmes liés à la gestion communale et au bien-vivre des Mardésiens. Je voulais les remercier publiquement pour leur fidélité, leur dévouement et leur sens du service public.

Merci aux enfants du CMJ pour le temps passé à travailler pour nos jeunes Mardésiens. Les nouveaux élus vont pouvoir se mettre au travail à leur tour.

Bien évidemment, mes remerciements et ma reconnaissance vont également à **tous les élus, toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné sur ces deux mandats, je pense aussi à mon épouse,** et sans lesquels je n'aurais jamais pu vous présenter toutes les actions réalisées et les projets mis en œuvre.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien, votre compétence et votre confiance.

* * *

Dans quelques mois, dans quelques semaines je vais passer ma ligne d'arrivée et terminer ma course au sein de la commune. Je souhaite passer le relais dans les meilleures conditions et **j'espère pour notre commune un nouveau départ, le plein de projets et un avenir radieux.**

Sachez que, tout au long de mes mandats, je n'ai eu comme motivation que le bonheur de tous les administrés de la commune. À chaque fois que mon équipe et moi pouvions inaugurer telle ou telle réalisation, j'en ressentais beaucoup de satisfaction. À chaque fois que je voyais des événements s'organiser, des personnes se parler et vivre heureuses ensemble, j'en ressentais un vrai plaisir...

Chacun sait que l'engagement municipal est extrêmement exigeant mais il est également passionnant, permettant à tous ceux qui relèvent le défi de participer activement et concrètement au mieux-être de leurs concitoyens ! C'est ce qui explique que des femmes et des hommes continuent à s'engager malgré la complexité de la tâche, malgré la multiplicité des obstacles à surmonter. À la fois choix du cœur et exercice de raison, le mandat de maire apporte des satisfactions à la hauteur des sacrifices qu'il exige.

Je suis heureux de constater que des personnes ont envie de prendre le relais et, qu'avec elles, la commune va prendre un nouveau départ avec une nouvelle énergie. Je souhaite que les

élections se passent au mieux pour chacun des candidats. Quel que soit le candidat gagnant de ces élections municipales, certains projets sont engagés et verront le jour au cours de l'année.

C'est notamment le cas pour la **3^e tranche des travaux de restauration de notre église St Martin.**

En effet, les études pour sa réalisation étant terminées, nous sommes sur le point d'obtenir le permis de construire qui est en cours d'instruction, Je le rappelle, cette 3^e tranche consiste à **restaurer entièrement l'intérieur de l'église.**

Nous sommes en train de choisir les entreprises et nous pensons que les travaux pourront débuter sur ce début d'année.

C'est aussi le cas pour la **finalisation des travaux de construction du Pôle Paramédical et de la Mini-Crèche** dans le Clos de l'Aumône dont la livraison est prévue à l'automne prochain.

* * *

Pour cette année qui va apporter à notre commune un changement important, je vous transmets, à tous, mes vœux de bonheur. J'espère qu'elle vous donnera entière satisfaction dans votre vie personnelle et qu'elle sera un temps de plein épanouissement.

Vive Mardié et excellente année 2020 !!!



Vie Communale

Extraits du discours de Monsieur le Maire prononcé lors de la cérémonie des vœux aux personnel le 17 janvier 2020.

Madame la Directrice Générale des Services

Mesdames et Messieurs les agents communaux

Mes chers collègues élus se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux que nous adressons également à tous ceux qui vous sont chers.

Il me semble important de profiter de ce moment de rencontre et de partage pour vous remercier.

Un grand merci pour votre fidélité, votre engagement et votre dévouement au cours de ces 9 années passées ensemble.

J'ai pu, en tant que Maire, constater à de nombreuses reprises que la ville de Mardié disposait d'un personnel de qualité dans toutes les fonctions et dans tous les services :

Une performance administrative dans le traitement des dossiers, un accueil chaleureux de nos enfants, une rigueur dans notre gestion budgétaire, des services techniques efficaces.

Votre implication au quotidien est un atout indéniable pour la concrétisation des projets de la Municipalité ; votre rôle est essentiel.

Et bien loin des préjugés habituels, il faut être conscient que travailler dans la fonction publique est difficile.

En effet, j'oserais dire que vous n'avez pas un patron, mais vous en avez plus de 2 800 !

Oui, en tant que représentant du service public, chaque habitant se sent concerné par votre travail et nourrit de fortes attentes. Et c'est avec beaucoup de volonté, de minutie et de professionnalisme que vous accomplissez chaque jour ce travail discret. Un travail nécessaire, une mission indispensable qui, malheureusement, peuvent parfois passer inaperçus.

L'une des facettes de la notion de service public est d'offrir beaucoup pour parfois recevoir peu en retour. Savoir l'accepter et l'assumer n'est pas donné à tout le monde. Le service public est un état d'esprit, presque une vocation et je ne peux que vous féliciter de si bien l'incarner.

Je sais votre attachement à remplir ce rôle au mieux.

Très chaleureusement et du fond du cœur, je vous renouvelle mes remerciements pour ces années passées ensemble.

Bonne
Année
à tous.



La fibre à Mardié : derniers rebondissements

Dans le MAN de janvier, et sur la foi des affirmations de SFR (opérateur chargé du déploiement sur la Métropole), nous vous annonçons que 90 % des foyers mardésiens seraient raccordables dès le début janvier. Les autres opérateurs, Orange en particulier, disposant de la même information, ont contacté massivement leurs abonnés. Heureusement, nous avons pris la précaution d'indiquer qu'il pouvait y avoir des divergences entre les commerciaux et les techniciens.

Ces divergences vont bien au-delà de ce que l'on pouvait soupçonner et nombre de nos concitoyens en ont fait l'amère expérience. Nous avons donc contacté SFR et rencontré le responsable des relations avec les collectivités territoriales qui nous a fourni quelques explications un peu gênées (l'image de marque de l'entreprise en souffre largement).

Il faut savoir que SFR sous-traite la réalisation du réseau à une de ses filiales (SRT) qui, elle-même, sous-traite à d'autres entreprises pour procéder aux installations ... L'une de celles-ci a déclaré avoir effectué le travail alors que cela n'était pas le cas et SFR reconnaît n'avoir pas vérifié... Ils se sont engagés à ce que tout soit réglé « le plus vite possible » (en principe 1^{er} trimestre, mais restons prudents...)

C'est surtout dans les secteurs où les réseaux sont en aérien qu'il y a des problèmes. Il est facile de vérifier que l'installation

est prête ou non : de nouvelles traverses sont placées sur les poteaux pour supporter la fibre (un peu au-dessus de celles qui supportent les câbles de cuivre) et des petits boîtiers blancs sont visibles. Certaines rues sont en cours d'équipement. Il est inutile de demander la fibre tant que ces nouveaux fils n'apparaissent pas dans votre rue...

Par ailleurs, dans les quartiers équipés, il peut arriver que telle ou telle adresse ne soit pas raccordable. Dans ce cas, vous pouvez le signaler à la mairie qui transmettra directement à SFR l'adresse non desservie afin qu'il y ait une intervention le plus rapidement possible (cela peut néanmoins prendre plusieurs mois, l'engagement de SFR étant de tout boucler avant la fin 2020 ; il est cependant important de repérer les foyers « oubliés. »)



En bas fils de cuivre, en haut fibre en attente du boîtier.



Conseil Municipal du 29 janvier 2020

Première de l'année mais ultime séance du mandat, le Conseil municipal s'est réuni le 29 janvier 2020. L'ordre du jour était peu chargé et le Conseil n'a voté, à l'unanimité, que des délibérations d'ordre technique ou administratif : convention avec la Métropole pour mise à disposition d'un nouveau camion benne, adhésion à de nouveaux groupements de commandes, « désherbage » c'est-à-dire enlèvement de livres détériorés ou n'intéressant plus les lecteurs de la bibliothèque, modifications (à la marge) des règlements intérieurs du restaurant scolaire, du service périscolaire, de la halte-garderie, convention avec la CAF. Le Conseil a ensuite entériné le choix des entreprises pour les marchés des travaux de restauration de l'église tels qu'ils

étaient proposés par la commission MAPA (Marchés à procédure adaptée) après appels d'offres et examen des propositions des candidats. Enfin, comme chaque année, le Conseil a autorisé le Maire à engager des dépenses préalablement au vote du budget, dans la limite de 25 % des montants alloués aux mêmes chapitres l'année précédente.

À l'issue de la réunion, le Maire, dont c'était le dernier conseil en tant que maire, après 12 années de mandat dont 9 en tant que premier magistrat, a tenu à dire son émotion et à remercier chaleureusement les agents de la commune et l'ensemble des élus.



Caisse d'Allocations Familiales

Besoin d'aide ?

Vous êtes allocataire de la caisse d'allocations familiales et vous rencontrez des difficultés ponctuelles qui ont une incidence sur l'équilibre et l'autonomie de votre famille (maladie de courte ou de longue durée, naissance, séparation, grossesse...) ?

Un professionnel, peut vous accompagner !

Il déterminera en fonction de vos besoins l'aide la mieux adaptée aux difficultés rencontrées. Il pourra s'agir d'un soutien matériel afin d'assurer les tâches indispensables au foyer ou d'un soutien de la famille dans l'accomplissement de ses fonctions parentales et sociales. La durée maximale de l'intervention est de six mois. Le nombre d'heures varie selon les situations. La caisse d'Allocations familiales soutient financièrement l'association A domicile 45. A ce titre, vous pouvez bénéficier d'un tarif modulé en fonction de votre quotient familial.



Exemples :

quotient familial de 304 euros -) participation familiale à 0,77 euro/heure d'intervention,

quotient familial de 1128 euros -) participation familiale à 9,23 euros/heure d'intervention.

A Domicile 45 :

☎ : 02 38 24 07 08

@ : adomicile45@adomicile45.org

L'association A Domicile 45 intervient sur l'ensemble du département, n'hésitez pas à la contacter !



Changement de propriétaire à l'Escale

Depuis début janvier, Monsieur et Madame SIMON ont cédé la gestion de l'Escale à Monsieur et Madame PINTO.

En plus des anciens services qui sont maintenus (jeux, tabac, cadeaux), la volonté des nouveaux propriétaires est d'élargir l'offre : horaires plus amples, tous types de boissons au bar, restauration dès le printemps avec des soirées à thème et la possibilité d'organiser des mariages ou repas de famille.

Horaires :

En semaine : 7 h 00 à 20 h 00 sans interruption

Samedi : 8 h 00 à 13 h 30

Dimanche : 8 h 30 à 13 h 00

Téléphone : 02 38 86 85 86 et une nouvelle adresse mail : lescale45430@gmail.com





Manifestations à venir...

UNION MUSICALE de MARDIE - BOU

CONCERT DE PRINTEMPS

SAMEDI
04 AVRIL 2020
À 20 H 30
Salle France ROUTY
À MARDIE
Par l'Orchestre d'Harmonie « EMERGENCE »

Ouverture des Portes à 20 H 00
Places dans la limite de la capacité de la salle.

Amicale des Anciens sapeurs-Pompiers
de Mardié-Bou



**PAËLLA
KARAOKÉ-DANSE**

SAMEDI 07 MARS 2020
19H30
SALLE FRANCE ROUTY

25€ / personne + 1€ de caution pour le gobelet réutilisable.

Inscriptions et renseignements au :

06.18.13.87.60 / 06.32.30.72.47 / 06.78.15.52.90 / 06.12.01.02.84



Dans les pas d'Axel

Randonnée découverte à Bou
Avec le soutien de la SOM Rando
de Mardié

Dimanche 29 mars 2020
Départ en début d'après-midi

3 circuits : 6, 9 et 12km

L'ensemble des fonds récoltés ce jour, sera entièrement reversé à l'Association « Dans les pas d'Axel »

Retrouvez prochainement plus d'informations sur la page Facebook « Dans les pas d'Axel »

Renseignements : danslespasdaxel@gmail.com

Vendredi 27 mars P'tit Théâtre 20h30

Projection du film

“L'œuvre en vie de Jeanne Champillou”,

Film témoignage de Philippe Gasnier

Jeanne Champillou (1897-1978) est une artiste, peintre, graveur, céramiste orléanaise. Son œuvre se tournait essentiellement vers la ruralité, le travail des hommes, sa foi chrétienne.

Philippe Gasnier (cinéaste boumien) a réalisé un film d'une durée de 52 minutes, témoignage émouvant composé d'images et de souvenirs d'artistes, d'amis, de professionnels du monde de l'art. Une occasion unique à Mardié de faire connaissance avec cette artiste très attachante.



J. CHAMPILLOU - Autoportrait 1935

J'aime la Loire
PROPRE

Tous ensemble pour nettoyer
les bords de Loire

Samedi 7 mars 2020

Avec les Passeurs de Latingy
Rejoignez-nous à 8h30 au port
de
La Binette à BOU
* * *

Verre de l'amitié offert à tous
les participants.

jaimelaloirepropre.com

À vos Agendas !

Mairie de Mardié
105, Rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

Téléphone : 02-38-46-69-69
Télécopie : 02-38-46-69-68
Courriel : mairie@ville-mardie.fr
Site : Mardié.fr

En cas d'urgence uniquement
et aux horaires de fermeture
de la Mairie :

Astreinte Élus 06-13-79-66-68

Ouverture de la Mairie

Lundi et Mercredi
09 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 30

Mardi
14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture

Hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)

9 h 00 - 12 h 00

Le Carnet

Bienvenue !

MALLET DA SILVA

Sandro
le 18/12/2019

Ils nous ont quittés...

ROBERT Madeleine
le 28/01/2020

Le Moulin aux Nouvelles
Année 2020 - n° 2 et 3
(Février - Mars)

Dépôt légal : Février - Mars 2020

Édité par la mairie de Mardié

02 38 46 69 69

mairie@ville-mardie.fr

Directeur de publication :

Christian THOMAS

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS, Vanessa BOULARD

Crédits photos : mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

FEVRIER

☐ Samedi 01

Causerie théâtralisée
Salle P'tit Théâtre 20h30 (p7)

☐ Samedi 08

Comité des Fêtes - Galette
Salle Edgard Veau

Assemblées générales

Famille Rurales
06 février, Edgard Veau

SCHOL
08 février, P'tit Théâtre

Rappel !

Rentrée des classes de septembre 2020

Ces inscriptions s'adressent aux familles ayant des enfants nés en 2017 et/ou des enfants déjà scolarisés en 2019/2020 sur une autre commune et qui viendront à Mardié pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Préinscription en mairie, du lundi 27 janvier 2020 au samedi 29 février 2020, aux heures habituelles d'ouverture.

Documents à fournir : le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le livret de famille. Sans ces documents, aucune préinscription ne sera établie.



A NOTER !

Fermeture de l'Agence Postale
Communale du 17 au 22 février 2020

MARS

☐ Vendredi 06

Mardié Récré - Bal costumé
Salle France Routy

☐ Samedi 07

Anciens Sapeurs Pompiers - Karaoké
Salle France Routy (p7)

☐ Samedi 14

Comité des Fêtes - Soirée dansante
Salle France Routy

☐ Dimanche 15

Élections Municipales (1er tour)
Salle P'tit Théâtre 8h à 18h

☐ Dimanche 15

Familles Rurales - Jeux de société
Salle Edgard Veau

☐ Samedi 21

Familles Rurales - Marché de Printemps
Salle Pont-aux-Moines

☐ Dimanche 22

Élections Municipales (2nd tour éventuel) - Salle P'tit Théâtre 8h à 18h

☐ Vendredi 27

Projection Film témoignage (p7)
L'œuvre en vie de Jeanne Champillou
Salle P'tit Théâtre 20h30

☐ Samedi 28

Union Musicale - Audition
Salle P'tit Théâtre

☐ Samedi 28

La Licorne - Journée créativité
Salle Edgard Veau

☐ Dimanche 29

SOM GYM - Fit Day
Salle France Routy